

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR :

- L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL SUR LES 42 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT
- L'ABROGATION DES CARTES COMMUNALES DES COMMUNES DE : ADELANS-ET-LE-VAL-DE-BITHAINE, CALMOUTIER, CHATENOIS, CITERS, LIEVANS ET POMOY
- L'ELABORATION DES PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS (PDA) DE MONUMENTS HISTORIQUES DES COMMUNES DE COLOMBE-LES-VESOUL, MOLLANS, NOROY-LE-BOURG, QUERS, SAULX ET VILLERS-LES-LUXEUIL.

Par arrêté n°2025-197 du 3 novembre 2025, M. le Président de la Communauté de Communes du Triangle Vert a décidé d'une enquête publique unique qui se tiendra du 27 novembre 2025 à 9 h 00 au 6 janvier 2026 à 17 heures

- ✓ Cette enquête publique unique portera sur :
  - l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;
  - l'abrogation des cartes communales des communes de Adelans-et-le-Val-de-Bithaine, Calmoutier, Chatenois, Citers, Liévans et Pomoy ;
  - l'élaboration des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques des communes de Colombe-lès-Vesoul, Mollans, Noroy-le-Bourg, Quers, Saulx et Villers-lès-Luxeuil.
- ✓ L'enquête publique aura lieu pendant une période de 41 jours consécutifs **du jeudi 27 novembre 2025 à 9h00 au mardi 6 janvier 2026 à 17h00 afin de recueillir les observations du public.**
- ✓ Par la décision n° E25000095/25 en date du 20 octobre 2025, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Besançon a désigné une commission d'enquête composée de : Madame Elisabeth BIDAUT, Présidente, Mesdames Christine BIDOYEN-WENGER et Marie-Christine CLERC-GEVREY, membres titulaires et Madame Catherine ROZE, membre suppléant.
- ✓ Le dossier d'enquête publique complet est à disposition du public :
  - 1) en version numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6876>,
  - 2) en version papier au **Siège de la Communauté de Communes (lieu d'enquête publique) en mairie de Saulx, 27 Grande Rue, 70240 Saulx, aux jours et heures habituels d'ouverture**
  - 3) en version papier dans les mairies des communes suivantes (lieux d'enquête publique) aux jours et heures habituels d'ouverture de :
    - Franchevelle, 4 rue des Tuilleries 70200 Franchevelle
    - Mollans, 2 route d'Arpenans, 70240 Mollans
    - Villers-le-sec, 3 rue des Ecoles, 70000 Villers-le-sec
    - Villers-lès-Luxeuil, 3 rue de la Maison Commune, 70300 Villers-lès-Luxeuil
  - 4) sur un poste informatique mis à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes, Mairie de Saulx, 27 Grande Rue, 70240 Saulx, aux jours et heures habituels d'ouverture.
- ✓ Le public pourra émettre des observations entre la période : **du jeudi 27 novembre 2025 à 9h00 au mardi 6 janvier 2026 à 17h00**
  - par voie postale, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Triangle Vert, 27 Grande Rue 70240 SAULX à l'attention de la commission d'enquête « PLUi, abrogation des Cartes Communales et création de PDA »
  - Par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique-6876@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6876@registre-dematerialise.fr)
  - Sur les 5 registres d'enquête publique sur support papier, établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenus à la disposition du public dans les lieux d'enquête publique ;
  - Sur le registre dématérialisé sécurisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6876>
  - Par écrit auprès de la commission d'enquête au cours des permanences mentionnées ci-dessous ;
- ✓ Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public :

Dates	Horaires	Lieux
Jeudi 27 novembre 2025	09 h 00 à 12 h 00	Siège CCTV en Mairie de SAULX
Jeudi 27 novembre 2025	15 h 00 à 18 h 00	Mairie de VILLERS-LE-SEC
Samedi 29 novembre 2025	09 h 00 à 12 h 00	Mairie de FRANCHEVELLE
Lundi 1 <sup>er</sup> décembre 2025	14 h 00 à 17 h 00	Siège CCTV en Mairie de SAULX
Jeudi 4 décembre 2025	09 h 00 à 12 h 00	Mairie de MOLLANS
Jeudi 4 décembre 2025	15 h 00 à 18 h 00	Mairie de VILLERS-LE-SEC
Vendredi 5 décembre 2025	08 h 30 à 11 H 30	Mairie de FRANCHEVELLE
Jeudi 11 décembre 2025	14 h 30 à 17 h 30	Mairie de VILLERS-LES-LUXEUIL
Samedi 13 décembre 2025	09 h 00 à 12 h 00	Siège CCTV en Mairie de SAULX
Lundi 15 décembre 2025	09 h 00 à 12 h 00	Mairie de MOLLANS
Lundi 15 décembre 2025	13 h 00 à 16 h 00	Mairie de FRANCHEVELLE
Mercredi 17 décembre 2025	15 h 30 à 18 h 30	Siège CCTV en Mairie de SAULX
Jeudi 18 décembre 2025	14 h 30 à 17 h 30	Mairie de VILLERS-LES-LUXEUIL
Lundi 22 décembre 2025	15 h 00 à 18 h 00	Mairie de VILLERS-LE-SEC
Mardi 23 décembre 2025	14 h 00 à 17 h 00	Mairie de MOLLANS
Lundi 5 janvier 2026	14 h 30 à 17 h 30	Mairie de VILLERS-LES-LUXEUIL
Mardi 6 janvier 2026	14 h 00 à 17 h 00	Siège CCTV en Mairie de SAULX